



Elections à la présidence des ODG du Sud-Est

Cyril JAQUIN prend la présidence de l'AOC Côtes du Vivarais

Fraîchement élu, **Cyril Jaquin** annonce d'ores et déjà une présidence dans la continuité, avec notamment la poursuite du travail sur le cahier des charges pour intégrer de nouveaux cépages tels que le plan Brunel. « *C'est un cépage ardéchois, précise le vigneron. C'est très important dans la communication que l'on veut faire sur les Vivarais.* » Car pour Cyril Jaquin, l'enjeu de cette présidence sera aussi de booster les ventes en faisant connaître encore davantage cette appellation.



Ensemble pour le Vivarais

Comme toujours le conseil d'administration a été réparti entre les caves particulières, les caves coopératives et les vigneron indépendants. Cyril Jaquin souligne d'ailleurs que les responsabilités ont aussi été réparties de manière que chacun ait une place. Comme il le fait déjà à 2000 vins d'Ardèche où il est président depuis plus de 15 ans, Cyril Jaquin veut fédérer pour permettre à tous les vigneron de travailler ensemble à la promotion et au développement de cette appellation qu'il affectionne particulièrement.

Cyril Jaquin est par ailleurs trésorier à la FNCUMA, membre à l'Assemblée Générale de la fédération des AOC du Sud-Est. **Cyril Chamontin** devient représentant au Conseil d'Administration de la fédération.



Cette nomination qui fait suite au départ à la retraite d'Alain Testut nous donne l'occasion de remercier Alain pour son engagement au sein de son appellation, mais également au sein des instances pour lesquelles il représentait l'ODG, dont la FRAOC du Sud-Est. Merci Alain et bonne retraite !!

Cyril Marès succède à Bernard Angelras à la présidence du syndicat des vigneron des Costières de Nîmes

Réunis ce mercredi 24 mai, les membres du conseil d'administration du Syndicat des Vignerons des Costières de Nîmes ont choisi Cyril Marès, vigneron sur Bellegarde et Manduel, pour prendre la suite de Bernard Angelras, président de l'appellation pendant près de vingt ans.

Celui-ci, réélu en mars à la présidence de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), souhaitait en effet se désengager de ses fonctions afin de se consacrer pleinement à son mandat national, d'autant qu'il préside aussi la commission scientifique technique et innovations du Conseil permanent de l'Inao.



Âgé de 54 ans, son successeur, ingénieur agronome diplômé de l'ex-École nationale supérieure agronomique de Montpellier, est issu d'une famille de vigneron depuis sept générations. Depuis 1996, il est ainsi à la tête du Mas des Bressades, domaine de 45 hectares fondé sur la commune de Manduel par son père. Depuis 2018, il dirige aussi le Mas Carlot, domaine de 65 hectares situé sur la commune de Bellegarde. À noter qu'il est l'un des cinq producteurs de l'AOP Clairette de Bellegarde, petite appellation de sept hectares qui partage son vignoble avec l'AOP Costières de Nîmes.

Nouvelle présidence pour l'AOC Cornas : Cyril Courvoisier

Cyril Courvoisier est le nouveau président de l'ODG de l'AOC Cornas. Il vient succéder à la co-présidence d'Anne Colombo et Laurent Courbis.

Originaire du Jura, Cyril Courvoisier a posé ses valises à Cornas en tant qu'ingénieur agronome pour conduire les vignes d'un grand domaine de l'appellation. Au fil des années, il a pu se positionner sur des friches de Cornas et de Saint-Péray qu'il a réhabilitées. Il est désormais à la tête d'un vignoble de près de deux hectares sur trois appellations (Saint-Joseph, Saint-Péray et Cornas) qu'il conduit en agriculture biologique.



Les vigneronns de Patrimonio ont une nouvelle présidente : Marie-Françoise Devichi

Patrimonio est la plus ancienne appellation viticole de Corse. Ce cru classé en 1968 regroupe 35 domaines et près de 500 hectares répartis sur les sept communes de Patrimonio, Barbaggio, Saint-Florent, Farinole, Oletta, Poggio d'Oletta et Casta.

Marie-Françoise Devichi vient d'en prendre la tête. *« J'espère sincèrement être à la hauteur de la tâche qui m'est confiée. De nombreux défis se présentent aux vigneronns insulaires et à Patrimonio en particulier. Je ferai tout pour que nous les relevions ensemble »* annonce la gérante du domaine Mlle D.



Marie-Françoise Devichi prend la suite de Mathieu Marfisi, dont le mandat a été marqué en février 2022 par l'introduction dans le cahier des charges de l'AOP Patrimonio de l'interdiction d'utiliser glyphosate et autres désherbants chimiques sous le rang et dans l'inter-rang de l'ensemble du vignoble. A Patrimonio, la majorité des viticulteurs travaillent déjà en bio.